

LA COMMUNE

**LA COMMUNE
ET LES ÉTRANGERS**



AMILCARE CIPRIANI



LES ÉTRANGERS

La fraternité entre les peuples

A l'aube de l'an 2000, la majorité parlementaire du pays des Droits de l'Homme, pour tenter de rivaliser avec l'extrême droite, pratique une politique d'immigration toujours plus répressive portant non seulement atteinte aux droits des étrangers mais aussi aux libertés républicaines fondamentales.

Au printemps 1871, on a une conception plus humaine des lois de l'hospitalité. Le gouvernement ouvrier, considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle, entend donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent.

La Commune est pourtant placée dans une conjoncture extrêmement défavorable. Alors qu'en 1870, l'industrie parisienne occupe 600.000 personnes, au début de 1871 ce chiffre est tombé à 114.000. La population de la capitale compte alors 1.850.000 habitants dont 120.000 étrangers (ce chiffre du recensement de 1866 est d'ailleurs contesté comme étant nettement inférieur à la réalité ; certains disent 150.000, et même 200.000).

La Commune rejette les démagogues xénophobes qui exigent l'expulsion des étrangers. Par son impulsion libératrice, elle incite les immigrés à participer à l'instauration de l'ère nouvelle et elle décrète la destruction des monuments éternisant la haine entre les peuples.

En mettant deux officiers polonais à la tête de ses armées et en faisant d'un Juif hongrois son ministre du Travail, la Commune s'affirme comme "la première manifestation vivante de l'internationalisme prolétarien".

Dès le 4 septembre 1870, des volontaires étrangers se portent au secours de la jeune République française menacée par sa propre bourgeoisie qui pactise avec la Prusse impérialiste pour juguler toute tentative de révolution populaire. Un profond sentiment internationaliste, inspiré dans une large mesure par les principes fondateurs de l'Association des Travailleurs, anime les défenseurs de la liberté.

Le retentissement de la révolution du 18 mars est immense auprès des travailleurs de tous les pays. Du monde entier parviennent des motions d'adhésion et de soutien au premier gouvernement ouvrier :

Les ouvriers allemands de Hanovre adressent aux combattants de la Révolution du 18 mars leur salut fraternel : "Travailleurs français ! Vous êtes l'avant-garde de l'armée qui marche pour la délivrance du monde entier !".

Le dimanche 16 avril 1871, un meeting populaire à Londres, en faveur de la Commune de Paris, rassemble près de 40.000 citoyens.

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

APPEL

AUX

HOMMES DE TOUS LES PAYS LIBRES

Pour la formation du 12^e Bataillon de marche de la 3^e Légion

de la Garde nationale.

Ce bataillon, essentiellement composé de volontaires franco-américains et de corps francs, convoque tous les hommes libres à se joindre à lui pour la formation de la dernière compagnie, et pour la défense de nos libertés, de nos droits et le maintien de la Commune.

Cette dernière compagnie, son effectif formé, ira rejoindre les autres déjà au feu.

ARMES DE PRÉCISION. — SOLDE ET VIVRES DE LA GARDE NATIONALE.

Pour les enrôlements, s'adresser rue des Francs-Bourgeois, 26.

SALUT ET FRATERNITÉ

Le Commandant,

BONNIN.

Ex-Capitaine de l'armée américaine et Franc-Tireur licencié.

On demande DIX bons Clairons avec 5 francs de solde par jour.

“La Liberté de Bruxelles” exulte : “Quelle grandeur que ce Paris, levant seul le drapeau rouge à la face de l’univers et, depuis vingt jours, le maintenant victorieux !”.

Tous sont persuadés que les Communards combattent “pour la liberté politique de l’Europe et l’affranchissement du prolétariat universel”.

C’est parce que le sort de leurs patries opprimées est lié au triomphe de la Commune que les révolutionnaires étrangers rejoignent les rangs des fédérés. Une lettre du 9 avril, publiée dans “Le Cri du Peuple” du 12 avril 1871, donne un aperçu de l’enthousiasme de l’époque, même si le projet de ce précurseur des brigades internationales n’a pas eu le temps de se concrétiser : “Le major P. de Villamayor est le fondateur d’une ligue républicaine étrangère ayant pour but de former une légion de 20.000 hommes, composée exclusivement d’étrangers, équipés, habillés et armés aux frais de la légion. Cette légion aura pour objet principal de concourir à la défense de Paris et de sa Commune”.

De là à soutenir que sans les étrangers il n’y aurait pas eu de guerre civile, c’est tomber dans le piège grossier des Versaillais qui veulent faire croire que “La Commune est l’œuvre de toute la pègre de l’univers déferlant sur la France meurtrie”.

Le 11 avril 1871, une dépêche télégraphique du ministre de l’Intérieur, Picard, donne le ton :

“Suis averti qu’un grand nombre d’étrangers se rendent à Paris pour prendre part au désordre qui afflige cette ville”.

Dans ce concert d’imprécations calomnieuses, “Le Figaro” se distingue par sa haine féroce, en exigeant que “tous les Polonais interlopes, tous les Valaques de fantaisie qui ont régné deux mois sur la plus belle et la plus noble ville du monde, soient, avec leurs aides de camp, colonels et autres fripouilles à aiguillettes, conduits - après jugement sommaire - de la prison où on les aura enfermés, au Champs de Mars où ils seront passés par les armes devant le peuple rassemblé”.

En réalité, le nombre des combattants étrangers, qui ne peut être fixé avec exactitude, ne dépasse pas 2.000 individus. On sait qu’au cours de la “Semaine Sanglante”, 1725 étrangers furent arrêtés (militaires et civils confondus), ce qui représente 4,8 % des personnes arrêtées pendant la même période. La plupart n’avaient aucun lien avec l’insurrection et, d’ailleurs, 1.236 firent l’objet d’ordonnances de non-lieu.

Les Belges furent les plus nombreux : 737, dit-on. Les uns ont immigré en France pour des raisons économiques, mais beaucoup d’autres, apprenant que Paris se soulevait contre un gouvernement incapable, allèrent soutenir le nouveau régime.

Les Luxembourgeois, proportionnellement à leur population, présentent un pourcentage élevé de participation à l'insurrection. La colonie luxembourgeoise de Paris comprend environ 1.500 ressortissants, au début de l'année 1871.

Sur les 200 Luxembourgeois arrêtés lors de la répression, 60 furent remis en liberté et 140 soumis au jugement des conseils de guerre.

Les Polonais sont évalués entre 500 et 600.

Les Italiens, de 200 à 300.

Les Hongrois, quelques dizaines.

Les Russes, Roumains, Espagnols et Américains : quelques individualités.

Les Allemands constituent une colonie importante, mais ils ont été contraints de rejoindre leur pays d'origine au début de la guerre de 1870. Cependant, quelques-uns, bravant la loi, réussirent à être incorporés dans les bataillons fédérés ou dans des corps francs.

Les travailleurs suisses, eux aussi très nombreux, semblent négligés par l'Histoire officielle qui ne retient que les puissants financiers hostiles à la Commune.

Un exemple significatif de la participation des étrangers à la Commune nous est fourni par le remarquable ouvrage sur "L'Internement de Rochefort" de Louis Bretonnière et Roger Pérennes.

Sur un total de 5.489 prévenus, les auteurs ont relevé 262 étrangers, soit un pourcentage identique à celui déjà cité concernant la totalité des étrangers arrêtés au cours de la "Semaine Sanglante".

Ces internés sont répartis comme suit :

Belgique 11, Suisse 36, Italie 29, Luxembourg 27, Pologne 16, Prusse 11, Hollande 7, Russie 6, Espagne 6, Etats-Unis 2, Autriche 2, Danemark 1, Angleterre 1, Roumanie 1, Turquie 1, Haïti 1.

Les Belges

L'historien belge, Francis Sartorius, a réussi à identifier 308 de ses compatriotes, dont 170 occupèrent des fonctions dans l'armée de la Commune. On note parmi ces derniers un nombre important d'officiers par rapport aux hommes de troupe, mais cette particularité n'est pas propre aux seuls Belges ; elle est identique chez les Français.

Pour défendre la Commune, une légion fédérale belge est formée, elle fait appel aux Belges qui habitent Paris, "la ville libre du travail rémunéré, la grande école où viennent s'instruire et se perfectionner, dans les arts industriels, nos meilleurs ouvriers".

Le 17 mai, cette formation est passée en revue, sur la place Vendôme, par le général Dombrowski qui lui donne un drapeau.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LÉGION FÉDÉRALE BELGE

COMPATRIOTES,

Pendant les rigueurs d'un siège sans exemple dans l'Histoire, la ville de Paris a agi en mère, et en digne mère, pour la nombreuse colonie belge.

Elle est pour nous, Belges, qui l'habitons, la ville libre du travail rémunéré, la grande école où viennent s'instruire et se perfectionner, dans les arts industriels, nos meilleurs ouvriers; la grande arène où vient s'affirmer le talent de toute cette phalange illustre, Peintres, Écrivains, Musiciens, Savants, Artistes, descendants des Rubens, des Grétry, des Vesale.

Paris est pour nous une seconde patrie.
Si la première nous appelait, nous serions tous debout.

La seconde a besoin de nous pour défendre ses droits; Fils des Van Arteveld, des vieux Capitaines de la Commune, debout!

Répondez à l'appel de la Commune de Paris.

LE COMITÉ BELGE :
**LEBRUN, MELOTTE, CAMMAERT,
RIFFLET, THOMAS.**

Les enrôlements sont reçus à partir de 10 heures du matin
CASERNE DU LOUVRE, Escalier B.

Paris, Imprimerie LEREBVRE, passage du Caire, 87-89.

ALDENHOFFÉ Pierre-Joseph, né à Gand le 20 juillet 1825, est capitaine dans la Garde Nationale. Il commande le détachement qui conduit le Général Clément THOMAS, rue des Rosiers, le 18 mars 1871. Condamné à la peine de mort, sa peine est commuée en 20 ans de travaux forcés.

HERNETTE Antoine, né à Namur le 11 novembre 1832. Franc-maçon, employé à l'Assistance publique de la Ville de Paris. Sous le premier siège, garde à la 3^e Cie du 45^e bataillon de la Garde Nationale. Après avoir joué un rôle important à la Direction générale des Ambulances, il devient secrétaire de l'Etat-Major fédéré. Condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

MANGOLD Joseph, né à Bruxelles le 20 avril 1841. Sculpteur. Membre important de la section parisienne de l'Internationale. Après le 18 mars, commissaire de police du quartier des Ternes. Condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés par le 14^e Conseil ; en exil à Londres.

MELOTTE Georges, né en Belgique en 1837. Professeur de mathématiques. Chef de la légion fédérale belge. Le 10^e conseil condamna Melotte par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée. Réfugié à Londres.

SPINOY Adolphe, né à Bruxelles le 12 mai 1833. Ex officier de l'armée belge. Pendant le premier siège, se fait inscrire au 107^e bataillon de la Garde nationale ; il est élu capitaine d'une compagnie de marche. Le 22 mars 1871, nommé colonel à l'état-major de BRUNEL. Le 8 mai, chef de la 3^e légion. Le 22 mai, appelé à la défense de la place de la Concorde, avec ses bataillons. Le 23 mai, en fin de soirée, il oppose une résistance farouche à l'offensive des Versaillais, place Vendôme. Il met en état de défense le troisième arrondissement qui tient jusqu'au 25 mai. Blessé à la tête, derrière une barricade de la rue de Bretagne, il n'en continue pas moins de combattre et de diriger la défense. Il doit cependant reculer jusqu'à la mairie du XI^e arrondissement, dernier refuge de la Commune. On suppose que Spinoy fut tué dans les derniers combats, bien que le 17^e Conseil l'ait condamné par contumace, le 30 août 1872, à la déportation dans une enceinte fortifiée.

TASSIER-MAJERUS ancien combattant de la guerre d'indépendance de la Belgique qui, à l'âge de 72 ans, est venu défendre la Commune.

Les Polonais

Depuis le règne de Louis-Philippe, l'indépendance de la Pologne est une cause très populaire en France. Les Polonais sont bien accueillis après l'échec de l'insurrection de 1831.

Les réfugiés de cette première émigration sont trop âgés pour participer à la Commune, mais un certain nombre de leurs descendants, nés en France, s'engagent dans l'insurrection. Ils représentent environ 30% de la participation polonaise.

Les vaincus du soulèvement de 1863 prennent plus directement part aux événements. Ils appartiennent en majorité aux groupes de l'union pour la Démocratie polonaise.

A la faveur du conflit franco-prussien, ils pensent pouvoir réaliser l'indépendance de leur pays. GARIBALDI accepte l'incorporation d'une légion polonaise dans l'armée des Vosges.

A la fin de la guerre, plusieurs éléments de la légion dissoute vont défendre la Commune, car ils lient nettement une victoire de l'insurrection aux espoirs d'obtenir un appui pour la solution de la question polonaise.

Pendant la "Semaine Sanglante", la répression contre les Polonais est particulièrement féroce. Le fait d'appartenir à cette nationalité suffisait à la soldatesque versaillaise pour mériter la mort.

L'auteur de "La Guerre des Communeux" s'emporte contre ces étrangers ingrats qui ont osé prendre le parti des ouvriers parisiens :

"Ces Polonais que nous avons jadis accueillis avec tant de bonté, de générosité, de sottise ; que nous avons si longtemps, si bêtement pensionnés..."

Marx leur redonne leur juste place :

"La Commune a fait aux fils héroïques de la Pologne l'honneur de les placer à la tête des défenseurs de Paris".

BABICK Jules, né en Pologne en 1820. Mort à Genève en 1902. Parfumeur-chimiste. Adepté du fusionnisme, mouvement socialo-mystique fondé en 1845. Membre de l'Internationale. Elu à la Commune par le 10^e arrondissement ; membre de la commission de la Justice puis des Services publics. Condamné à mort par contumace. Réfugié à Genève.

DOMBROWSKI Jaroslav (1836-1871). Officier dans l'armée russe. Condamné à l'exil en Sibérie comme chef d'une conspiration militaire. Parvient à s'échapper avec sa jeune femme, arrive à Paris en 1865. La Commune lui donne le commandement de la 11^e légion de la Garde nationale, puis il est nommé commandant de place. Il assure avec efficacité la défense de Neuilly. Le 29 avril 1871, il est promu général commandant les forces de la rive droite. Mortellement blessé à la barricade de la rue Myrha, le 23 mai 1871, il fut l'un des plus remarquables chefs militaires de la Commune.

Son frère, Théophile, fut colonel de la 1^{re} subdivision de la 1^{re} armée.

WROBLEWSKI Walery (1836-1908). Diplômé de l'Institut Supérieur forestier, prit une part importante à l'insurrection de 1863. Réfugié à Paris, il est nommé commandant de tout le secteur sud de l'armée de la Commune. Pendant la semaine sanglante, il est l'organisateur de l'héroïque résistance de la Butte-aux-Cailles. Il réussit à gagner Londres et siège au Conseil général



de la 1^{re} Internationale. Rentré en France à l'amnistie, il continue son combat pour le socialisme. "Le plus remarquable, peut-être, des généraux de la Commune", selon Lepelletier.

De nombreux officiers polonais ont servi dans l'armée de Dombrowski et dans celle de Wroblewski.

KAMIENIECKI Adolphe, KAWECKI Constantin, KAZDANSKI Jules Joseph, KOBOSKO Apollon, MATUSZEWICZ Wladimir, les frères OKOLOWICZ, PLASKOWSKI Alexis, POTAPENKO Valéry, ROZALOWSKI Wladimir, ROZWADEWSKI Joseph, SWIDZINSKI Charles, TOMASEZWSKI Stanislas...

Personnel administratif :

LANDECK Bernard, LANDOWSKI Jean, LANKIEWICZ Valentin, MINCK Paule (c.f. brochure 2^e série "Les femmes dans la Commune de Paris"), SLOMOWYNSKI André.

Les Russes

Le prince de BAGRATION, capitaine aide de camp de ROSSEL, fusillé à Vincennes le 30 mai 1871.

DMITRIEFF Elisabeth, KORVINE-KROUKOVSKAIA Anna (c.f. brochure 2^e série "Les femmes dans la Commune de Paris" op. cit.).

LAVROV Pierre (1823-1900). Sociologue, philosophe populiste, évadé de Sibérie en 1870, réfugié à Paris. Membre de l'Internationale, délégué par la Commune auprès du Conseil général de l'Internationale à Londres.

Les Italiens

Les rapports entre les peuples de France et d'Italie sont dominés par l'extraordinaire personnalité de Giuseppe GARIBALDI qui, en 1870, a mis son épée au secours de la République française.

Aux élections à l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, il est élu par plus de 200.000 voix sur une liste proposée par l'Internationale, la Chambre fédérale des Sociétés ouvrières et le Comité central républicain des 20 arrondissements de Paris.

L'affront que lui inflige la majorité réactionnaire à Bordeaux est ressenti comme un soufflet par tous les républicains. Son mandat est invalidé en tant qu'étranger.

Le 15 mars 1871, à la troisième assemblée générale du Comité central de la Garde nationale, GARIBALDI est acclamé comme général en chef de la Garde nationale. Malade, il décline cet honneur.

TYPES DE LA COMMUNE



N° 26.

LE GARIBALDIEN

Aux élections complémentaires de la Commune, le 16 avril 1871, Menotti GARIBALDI son fils est élu par le XIX^e arrondissement. Absent, il ne siège pas.

“Le plus digne et le plus illustre représentant de l’Italie” n’est pas oublié par les Communards réfugiés à Londres qui lui adresseront une lettre pour laver la honte des expéditions de Napoléon III à Rome et à Mentana.

Ils envoient “le témoignage de leur gratitude au patriote italien, au héros de Marsala, de Rome et de Dijon qui, à l’heure du danger, n’a désespéré ni de la France ni de la République.”

CIPRIANI Amilcare (1844-1918). Né à Rimini. Fervent républicain, combat sous les ordres de GARIBALDI pour l’unification de l’Italie. Fait la connaissance de FLOURENS en Crète, pendant la guerre de 1870, il se signale par son exceptionnelle bravoure à Montretout.

En mars 1871, il est nommé aide de camp de Florens, il est témoin de son assassinat lors de la malheureuse sortie du 3 avril.

Prisonnier des Versaillais, CIPRIANI est condamné à la déportation en enceinte fortifiée. A son retour de Nouvelle Calédonie, il se rend à Rome où il subit une nouvelle et injuste condamnation.

Après des années de luttes et de souffrances, il retourne définitivement à Paris, l’Italie lui étant interdite. Rédacteur à “l’Humanité”, il continue son œuvre de militant révolutionnaire.

LE CECILIA Napoléon (1835-1878). Né en France, d’un père napolitain et d’une mère corse. Professeur de mathématiques, polyglotte. En 1860, rejoint Garibaldi et prend part à l’expédition des Mille. Nommé colonel du génie à Marsala, il renonce à son grade.

En 1870, colonel des francs-tireurs de Paris, il participe aux batailles de Châteaudun et de Coulmiers. Au début d’avril 1871, chef d’état-major du général EUDES ; nommé général le 24 avril, commandant de l’armée du centre de la Commune. Combat jusqu’à la fin avec une énergie sans égale. Réfugié avec sa femme en Angleterre.

Condamné par contumace à la déportation en enceinte fortifiée. Il est l’un des fondateurs de l’Ecole française de Londres pour les enfants de proscrits.

Les Hongrois

FRANKEL Léo (c.f. brochure “Léo FRANKEL”).

GYÖRÖK Léon (1847-1899). Il s’enrôle le 17 septembre 1870 dans les francs-tireurs. Pendant la Commune, grâce à ses connaissances d’ingénieur, il est nommé capitaine d’état-major par le général LA CECILIA, le 29 avril 1871. Le 3 mai, il commande le fort d’Issy, puis il défend la Porte Maillot à la tête d’un escadron d’artillerie. Il dirige ensuite la fortification de la Butte Montmartre.

Les Espagnols

IZQUIERDO - Chirurgien major du 57^e bataillon. Il fut abattu par les Versaillais aux Batignolles, alors qu'il se précipitait pour donner des soins à un enfant que sa mère tenait encore dans ses bras avant d'être fusillée.

LA CALLE Antonio (1844-1889). Homme de lettres. Ancien officier de l'armée espagnole. Sous la Commune, capitaine de la 3^e Cie du 117^e bataillon. Combat jusqu'à la fin des hostilités. Après un séjour sur les pontons, il est relâché par erreur. Il retourne en Espagne et il devient le principal dirigeant de la Commune de Carthagène en 1873. Après l'échec du mouvement, réfugié à Genève puis en France, où il participe aux luttes sociales de la fin du siècle.

Le drapeau de la République universelle

Marx, dans "La Guerre civile en France", a parfaitement défini le double caractère national et international de la révolution du 18 mars :

"Si la Commune était donc la représentation véritable de tous les éléments sains de la société française et, par suite, le véritable gouvernement national, elle était en même temps un gouvernement ouvrier, et à ce titre, en sa qualité de champion audacieux de l'émancipation du travail, internationale au plein sens du terme."

De nombreux étrangers ont versé leur sang pour la Commune, et ceux que la lutte sociale retenait dans leur pays ont apporté leur soutien aux combattants en train d'écrire une page admirable de l'histoire du mouvement ouvrier.

Après les massacres, la solidarité des travailleurs de tous les pays a continué de s'opposer à la conspiration cosmopolite du Capital.

De par le monde, les militants des partis ouvriers ont fait pression sur leurs gouvernements pour empêcher l'extradition des réfugiés, et ont protesté contre la propagande mensongère des journaux conservateurs.

Par leur réunions publiques et leurs campagnes de presse, ils ont contribué à faire du 18 mars la fête où "le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle".

ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

En lançant cette collection à l'occasion du 125^e anniversaire de la Commune de Paris, l'Association des Amis de la Commune veut souligner son importance dans l'histoire du mouvement ouvrier en France et dans le monde.

La Commune met en œuvre dans sa courte existence une force de transformation sociale et des projets qui, au-delà des massacres, vont agir de façon décisive sur les revendications et les luttes pour tracer des perspectives neuves qui sont toujours d'actualité.

Ces brochures souhaitent toucher tous ceux qui veulent transformer la société et bâtir un devenir en tenant compte des enseignements de la Commune dans la pluralité des expressions.

Première série

- La démocratie en marche : la Commune.
- La Commune et l'école.
- Léo FRANKEL : Ministre du Travail de la Commune.

Deuxième série

- La Commune et la culture.
- La Commune et les étrangers.
- La Commune et les femmes.

Les Amis de la Commune de Paris, 1871
48, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris.

Achévé d'imprimer le 15 mars 1997 sur les presses
l'imprimerie ADER, Paris 13^e - 01 45 88 05

